



Le dossier

Je me forme à tous les temps

Portrait

Coup de cœur

Sommaire

ÉDITO

Je me forme à tous les temps 03

DOSSIER : JE ME FORME À TOUS LES TEMPS

Evolution et perfectionnement de la formation infirmière entre la seconde moitié du 19^e siècle et le début du 21^e siècle 04

L'apprentissage tout au long de la vie, entre droit et devoir, entre fin et moyen 07

Formations continues post-grades 11

Validation des acquis de l'expérience pour les infirmiers : où en sommes-nous ? 14

Se former à tous les âges de la vie 17

Six mois au Kosovo avec Swisscoy 21

Anvers sous les tropiques 25

A contre-courant 28

AGENDA - VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LA SANTÉ 30

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Travaux de Bachelor des diplômé-e-s 2017 31

Les diplômé-e-s et certifié-e-s Post-Grades 2017 35

Bienvenue 36

Retour sur la Journée Source 2017 37

Les retraités à l'Ecole La Source 40

LES SOURCIENNES RACONTENT...

Anecdote de Noël 41

QUE SONT DEVENUS NOS DIPLÔMÉS

Emilien Chabloz 43

PASSION DES ÉTUDIANTS

Julie Page, cornettiste 51

DES CHEMINS QUI MÈNENT AUX SOINS...

Saeideh Yousefim 54

PORTRAIT

Mathilde Maza 57

À PROPOS DE...

Assemblée générale de l'ENSA à Bruxelles 61

LA RUBRIQUE DE TATA DOM'

Des muscles pour la vie 63

MESSAGE DU DIRECTEUR

65

LA RECETTE

Etoiles à la cannelle 67

COUP DE CŒUR

Papa gay 68

FAIRE-PART

Naissances, nouvelles adresses, décès 70

Edito

JE ME FORME À TOUS LES TEMPS

Il serait sans doute temps pour moi d'envisager une formation continue ou post-grade, de me lancer un défi en vue de questionner mon rôle professionnel. Ce projet me permettrait de revisiter mes certitudes et convictions, de rompre avec une relative routine, et serait une réelle plus-value pour l'exercice de ma profession d'infirmière. Mais, à l'automne de ma vie, est-ce bien raisonnable ! N'est-ce pas un choix utopique ! D'ailleurs, est-ce que se former à tous les temps de la vie repose uniquement sur un besoin personnel et professionnel ?

La formation ne s'avèrerait-elle pas aussi un droit et un devoir que tout professionnel devrait entreprendre un jour ou l'autre ! Et puis concrètement pour quels bénéfices et quels avantages ?

Je sais qu'une formation continue peut s'avérer chronophage, qu'elle requiert un investissement personnel conséquent, des sacrifices et des choix avisés, qu'elle peut faire naître en moi des doutes et même des appréhensions, être génératrice de stress et de fatigue. Alors pourquoi ?

La formation se décline à tous les temps, et selon diverses orientations, pouvant aboutir à des expériences fortes d'horizons variables, à une éventuelle réorientation... En fait, c'est peut-être cela qui m'attire !

Je dois me former, j'en éprouve le besoin, j'en ai l'opportunité à tous les temps ? Les réponses sont à découvrir dans ce dernier dossier JLS¹ 2017.

Vient aussi le temps de vous souhaiter, chères lectrices et chers lecteurs, de prendre le temps de savourer les derniers jours 2017.

*Au plaisir de vous retrouver au printemps 2018 !
D'ici là, votre fidèle JLS vous souhaite le meilleur
pour la nouvelle année à venir !*

Véronique Hausey-Leplat
Rédactrice Journal La Source
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

FORMATIONS CONTINUES POST-GRADES

La formation continue constitue une réelle plus-value pour l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Elle est essentielle pour permettre aux professionnels¹ de la santé et du social de poursuivre le développement de leurs compétences au fil de leur carrière professionnelle, de se spécialiser dans un domaine particulier et participer ainsi à relever les défis qui animent le système de santé.

Un brin d'histoire

La formation continue existe depuis de très nombreuses années à La Source. En 1929, le premier programme post-diplôme a été développé pour répondre aux problématiques de santé publique de cette époque (Dufey, 2000). Elle a évolué au fil du temps, s'est formalisée, et s'est ouverte à de nouvelles configurations et de nouveaux partenariats. Différents dispositifs ont existé, rappelons-nous les titres Croix-Rouge post-diplômes de La Source délivrés dans les années nonante dans le champ de la santé publique. En 2000, les programmes de Pratiques interdisciplinaires en santé communautaire (PRISC) et en géronto-gériatrie (PRIGG) ont donné naissance ensuite aux Etudes Post-Grades (EPG) lors du lancement de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES SO). Enfin, l'arrivée vers la fin des années 2000, des certificats CAS² (Certificate of Advanced Studies) et des diplômes DAS³ (Diploma of Advanced Studies). Ces titres HES ont l'avantage de permettre l'obtention de crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation) reconnus sur le plan international. Ces programmes sont issus de partenariats entre diverses HES de la Suisse Romande et de milieux cliniques, particulièrement avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

¹ Ce qui est écrit au masculin se lit également au féminin

² Certificat d'études avancées

³ Diplôme d'études avancées

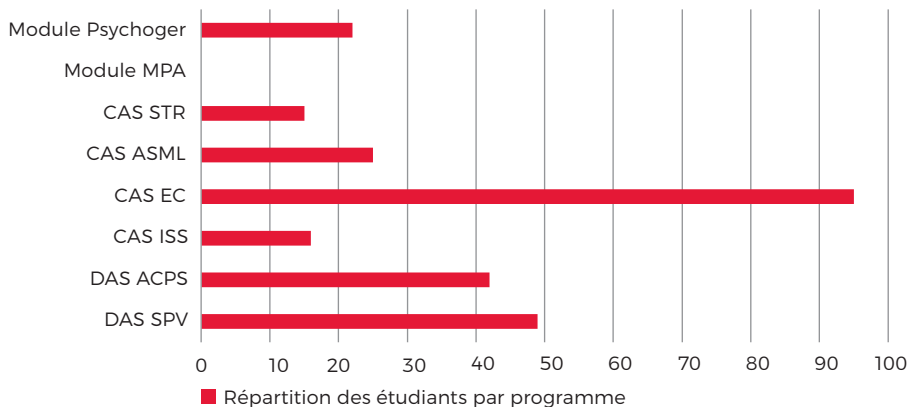
L'offre actuelle

Aujourd'hui, l'offre de formation post-grade de La Source se constitue de :

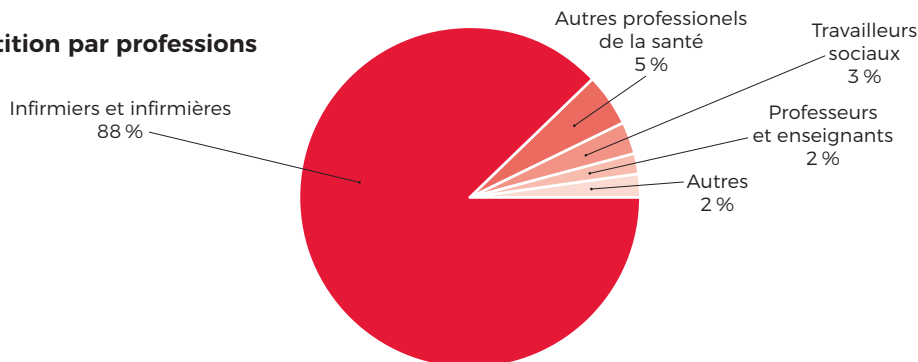
- > 2 modules de formations continues de 5 crédits ECTS chacun à savoir :
 - Maltraitance envers la personne âgée (MPA)
 - Notions fondamentales de psychogériatrie de l'âge avancé et accompagnement des équipes (Psychoger)
- > 5 CAS entre 10 et 15 crédits ECTS se déroulant sur 12 ou 18 mois chacun à savoir :
 - CAS Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle (CAS ASML)
 - CAS Leadership éthique et responsabilité professionnelle dans les organisations de santé (CAS LEO)
 - CAS Intégration des savoirs scientifiques dans les pratiques professionnelles de la santé (CAS ISS)
 - CAS Evaluation clinique infirmière (CAS EC)
 - CAS Interventions spécifiques de l'infirmière et de l'infirmier en santé au travail (CAS STR)
- > 2 DAS de 35 ou 36 crédits ECTS, se déroulant sur environ 2 ans
 - DAS Action communautaire et promotion de la santé (DAS ACPS)
 - DAS Santé des populations vieillissantes (DAS SPV)

A titre d'exemple, voici trois graphiques illustrant la répartition des étudiants post-grades durant l'année 2016 par programmes, par professions et par milieux d'insertion professionnelle.

Répartition des étudiants par programme

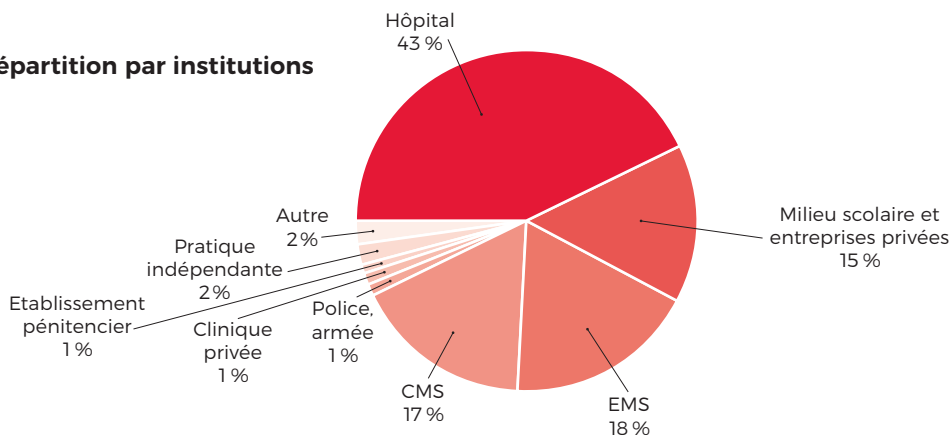


Répartition par professions



Bien que la majorité de nos formations soient ouvertes à différents professionnels, 88 % sont des infirmières et infirmiers. Parmi les autres professionnels de la santé (5 %), nous trouvons des ergothérapeutes, physiothérapeutes, ostéopathes, sages-femmes, médecins et assistantes médicales et en soins et santé communautaire. Enfin, les autres professions comportent un juriste, un agent de probation, un inspecteur de police, un directeur d'institution.

Répartition par institutions



La diversité des lieux de pratique professionnelle des étudiants post-grades est démontrée avec toutefois une représentativité logiquement plus importante des milieux hospitaliers, de soins à domicile et des établissements médico-sociaux.

**« Un travail de proximité avec les employeurs,
les associations professionnelles, et les réseaux est nécessaire
pour garantir une offre adéquate et pérenne. »»**

Notre public est constitué de professionnels de la santé et du social. La volonté d'une éducation interprofessionnelle a pour intention de favoriser une compréhension partagée des enjeux socio-sanitaires, la connaissance des rôles et responsabilités des différents professionnels et les pratiques collaboratives. Durant l'année 2016, plus de 260 étudiants post-grades ont pris part à nos formations, 93 titres de certificats CAS et diplômes DAS ont été délivrés.

L'attractivité de nos offres est essentielle. L'adéquation entre les compétences visées et les besoins des milieux cliniques ainsi que la qualité des programmes sont une préoccupation de tous les instants. Un travail de proximité avec les employeurs, les associations professionnelles, et les réseaux est nécessaire pour garantir une offre adéquate et pérenne. Le financement de la formation continue est également une question importante à la fois pour les institutions socio-sanitaires qui soutiennent les projets de formation continue de leur personnel et pour les milieux de formation. En effet, un programme doit impérativement être autofinancé pour être ouvert.

Et l'avenir me direz-vous ?

Conservons l'attractivité actuelle, pérennisons les offres de formation et répondons de manière toujours plus pertinente aux besoins d'approfondissement, de perfectionnement et de développement de nouvelles compétences. Ces formations représentent un enjeu majeur. La formation continue est un levier important pour garantir

la qualité et la sécurité des soins et des prestations aux patients et à leur entourage et pour répondre aux enjeux de santé publique et communautaire actuels et à venir. La Source envisage l'avenir avec sérénité, elle s'est engagée dans une réflexion pour répondre toujours mieux aux besoins futurs des professionnels et des institutions socio-sanitaires. Son intention est de favoriser la flexibilité et la capitalisation des formations tout en garantissant la cohérence et la pertinence des programmes. Un dispositif de formation post-grade novateur pourrait voir le jour ces prochaines années. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs informés de l'évolution de cette réflexion dans nos prochains numéros du JLS....

Sandra Gaillard Desmedt
Maitre d'enseignement, MScN
Vice-doyenne des formations
post-grades
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

Référence bibliographique :

Dufey, A.-F. (2000). Les formations interdisciplinaires postdiplômes - Outil au service du développement des pratiques professionnelles et institutionnelles. Cahier de La Source. Dynamique de la formation professionnelle à l'école La Source. Lausanne, Suisse : Ecole romande de soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE POUR LES INFIRMIERS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis la rentrée 2013, l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (ELS) a développé un programme de formation spécifique aux infirmiers¹ diplômés souhaitant obtenir un titre Bachelor. Ce dispositif fait suite à une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) portée conjointement par l'Ecole et la HES-SO². Quelles sont les motivations de ces professionnels pour se lancer dans une telle démarche ? De quoi est constitué concrètement ce parcours ?

Selon le Guide National de l'office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT, aujourd'hui SEFRI (secrétariat d'état à la formation, la recherche et l'innovation): « *La validation des acquis de l'expérience est une procédure par laquelle une institution, une école, une autorité reconnaît que des compétences opérationnelles résultant d'une formation, formelle ou non formelle, ou de l'expérience, ont la même valeur que celles d'une part ou de l'ensemble d'un titre donné* » (Validation des acquis, Guide national OFFT, 2008, p.5). Cette VAE est aujourd'hui d'actualité pour la profession infirmière puisque l'obtention à postériori du titre (OPT) – qui n'existe que depuis 2015 – n'est possible que selon des critères extrêmement restreints (pour plus de détails, voir l'ordonnance du DEFR³ du 4 juillet 2000 sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée, état au 01.01.2015). Cette voie est donc à ce jour la seule possible pour les personnes détenant un diplôme suisse d'une école supérieure (ES) en soins infirmiers mais ne remplissant pas les conditions requises par l'OPT, ainsi que celles détentrices d'un diplôme étranger et

souhaitant évoluer dans leur carrière professionnelle. Leur diplôme initial permettant une équivalence de 90 ECTS⁴, reste encore 90 ECTS pour l'obtention du titre. L'objectif pour eux est alors de valider les 30 ECTS possibles par la procédure de reconnaissance des acquis de formation et d'expérience puis ensuite d'accomplir les 60 ECTS restants en formation.

Profils professionnels

Les personnes qui se présentent pour débiter une VAE sont issues de cultures de soins parfois très différentes, mais les plus fréquemment rencontrées sont les anciens diplômés suisses (niveau II, soins généraux), les diplômés français, québécois et belges. Les parcours de ces professionnels sont d'une très grande diversité tant au niveau du nombre d'années d'expérience (5 ans minimum mais parfois jusqu'à 20 ans) que des contextes de travail (milieu hospitalier, communautaire, en soins critiques ou de longue durée, avec une population enfant, adulte...). Leur expertise se déploie autant dans les champs cliniques que la gestion, la recherche et parfois même la formation.

¹ Ce qui est écrit au masculin se lit également au féminin et vice-versa

² Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale

³ Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

⁴ European Credits Transfer System, échelle de notation ECTS



© Photo Ecole La Source

Chacun arrive avec ses propres motivations et parfois (mais pas toujours) une perspective professionnelle en filigrane. Trois grandes catégories de projets peuvent être mises en évidence : le désir d'une remise à niveau des compétences (la personne sent que depuis sa formation initiale certains aspects de la profession ont changé de manière significative comme par exemple les contenus disciplinaires et l'utilisation des données probantes et de la recherche), le souhait de réaliser une formation post grade universitaire (master, doctorat) ou enfin une demande de l'institution ou de la hiérarchie qui envisage un développement de carrière pour ce professionnel.

Un processus de longue haleine

Lorsque le professionnel prend le premier contact, la perspective annoncée est quasiment toujours la nécessité d'obtenir une équivalence de titre. Le temps nécessaire à cette procédure n'est souvent pas connu ou largement sous-estimé. Que ce soit par des séances d'information (organisées à l'ELS trois fois par année) ou par contact téléphonique, ce moment est essentiel. Il s'agit de clarifier la demande et s'assurer que la personne

est admissible en VAE, puis d'explicitier le cheminement attendu afin que la personne ait toutes les informations nécessaires pour confirmer sa décision de débiter la procédure.

L'engagement formel repose sur l'admission à l'Ecole et la constitution d'un dossier de VAE pour lequel le candidat est accompagné. Outre le recueil des preuves et justificatifs (curriculum vitae, diplômes, lettre de motivation), ce dossier est constitué d'une analyse des expériences professionnelles significatives (activités professionnelles ou bénévoles, formations initiales et continues) en lien avec le référentiel de compétences du programme Bachelor en soins infirmiers. Il est présenté lors d'un entretien avec un jury, composé de cinq membres issus de la profession, qui évalue la candidature en prenant en compte les équivalences de titre ou de formation et les cumule avec les acquis de l'expérience reconnus. Il décide enfin de l'attribution des 30 ECTS (maximum).

Suite à cette première étape, le candidat entre alors en formation en emploi au sein d'une volée VAE pour une durée de 3 semestres, afin

d'obtenir les 60 ECTS restants. Les modules suivis sont ceux qui ont principalement évolué depuis l'arrivée du Bachelor (modules de recherche, fondements disciplinaires, évaluation clinique... et deux modules de formation pratique pour attester du développement pratique des compétences). Chaque module exige un engagement et une validation.

Bilan et perspectives

Au niveau quantitatif, ce programme a commencé en 2013 avec deux étudiants, puis a été suivi chaque année par des volées plus conséquentes. 19 personnes ont déjà obtenu leur Bachelor, 25 sont actuellement en cours de formation.

Il est important de souligner le cheminement qui doit être parcouru par les professionnels concernés pour accepter ce processus standardisé ne répondant pas toujours aux besoins individuels : retourner sur les bancs de l'école, adopter une posture d'apprenant, envisager les difficultés relatives à toute formation en cours d'emploi (organisation des vies professionnelle, étudiante et familiale). À la fin de leur parcours, les étudiants prennent conscience de l'élargissement des compétences, le bénéfice de ce temps d'arrêt sur leur pratique professionnelle et leur réflexivité, le développement d'un jugement clinique basé sur une argumentation critique et les données probantes, le renforcement de leur positionnement infirmier et de leur leadership⁵, et surtout la satisfaction personnelle de pouvoir se dire : je l'ai fait !

De mon point de vue et de celui des enseignants qui les accompagnent, nous constatons une évolution de la capacité à nommer de quoi est constitué leur expertise infirmière. Nous pouvons attester que ces professionnels développent des compétences spécifiques pour promouvoir et développer leur rôle (théories disciplinaires et recherches). Ils élargissent leur compréhension de la profession et leur responsabilité face aux autres acteurs du système de santé. Ils font preuve d'un positionnement plus affirmé et d'une capacité d'argumentation particulièrement rigoureuse.

Se lancer dans une telle démarche touche à de nombreux enjeux personnels et professionnels et les défis pédagogiques sont aussi présents pour les enseignants et les praticiens formateurs qui les accompagnent. Ces étudiants atypiques prennent le risque de la formation et osent une remise en question de leur pratique professionnelle. Ils sont l'une des preuves de la capacité de notre profession à faire face aux difficultés et obstacles pour une meilleure reconnaissance.

Anne-Laure Thévoz
Maître d'enseignement
Répondante VAE
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

⁵ Le leadership est « un processus par lequel un individu influence un groupe d'individus pour réaliser un but commun » (Northouse, 2016, cité dans Mathieu & al, 2016, : *Les compétences de leadership pour la pratique infirmière avancée : proposition d'un modèle de développement pour la formation et la pratique clinique*